

<https://anse.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article359>

SORTIES AVEC NUITEES

- Réglementation Sorties, EPS, Rencontres... -

Date de mise en ligne : jeudi 10 février 2022

Copyright © Circonscription Anse - Tous droits réservés

Pour préparer votre sortie avec nuitées, merci de consulter le guide **Sorties et voyages scolaires 1er degré** contenant toutes les informations administratives et réglementaires nécessaires.

<https://anse.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Guide sorties et voyages scolaires 1er degré

Veillez trouver également :

- **La fiche FIJAISV** à compléter avec toutes les personnes hors Éducation nationale

- **La fiche d'autorisation AESH** à faire signer par l'AESH, la direction d'école et l'employeur. Attention, un délai de 3 semaines est nécessaire pour le retour de signature de l'employeur (si l'AESH est employé par le Lycée Lamartinière).

<https://anse.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Autorisation AESH

Pour les PIAL de la circonscription Anse : Secteur 3 Coordinatrice Mme Delphine DUBOIS-SCOARNEC.

Merci à l'école d'envoyer le document à la DSDEN du Rhône-Service administratif de l'école inclusive à l'adresse suivante :

saei-gestion-3@ac-lyon.fr

Pour toute demande urgente, coordonnées téléphoniques de la coordinatrice : 04 72 80 69 22

Ne pas envoyer ce formulaire au gestionnaire de l'AESH.

- LA DSDEN demande également, s'il y a des sorties hors du centre, **de rédiger la liste des élèves pour chaque groupe constitué et de la déposer aussi sur la plateforme, si possible avec l'emploi du temps.**

- **Le formulaire du projet pédagogique de sortie avec nuitées** pour les cycles 2 et 3. Celui-ci comporte plusieurs tableaux pour le cycle 2 et pour le cycle 3 avec les différents parcours (citoyen, PEAC et santé) ainsi que diverses disciplines. Merci de supprimer les tableaux ne correspondant pas à votre projet.

N'hésitez pas à contacter la circonscription pour l'accompagnement à la rédaction du projet.